



v4 06/06/2023

ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Championnat de ligue Grand-Est de SPRINT VERZY

Dimanche 11 juin 2023



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : ASO SILLERY 5116 GE
Directeur de course : Virginie BLUM
Délégué - Arbitre : Frédéric TINANT
Contrôleur des circuits : Virginie BLUM
Traceur : Camille ANDRÉ
GEC : Christophe SCHNEIDER, Nathalie BOUCHÉ

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL
OUI



CARTE

Nom : Verzy Village
Relevés : 2019, mise à jour mai 2023
Cartographe : CAP Orientation

Échelle : 1/4000e - Équidistance : 2,5m
Type de terrain : village typique, vignes, dénivélé



ACCÈS

Coord. Entrée piéton arena
49.14723293578188, 4.166167594242784
Dist. parking-accueil (gymnase) : 50 à 600m
Distance accueil-départ : 50 m
Distance arrivée-accueil : 50 m



HORAIRES

Accueil : 9 h Fermeture de la quarantaine pour tous à 9 h 45
sauf open non qualifiant
Départ : de 10 h 45 à 11 h 30
Horaires : attribués à l'avance (championnat)
Fermeture des circuits : 45 minutes après dernier départ
Podiums : à partir de 12 heures selon arrivées



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition FFCO : 10
Nombre de circuits chrono open : 3
Nombre de circuits loisir santé : 1



RÉSULTATS

www.asosillery.fr et <https://helga-o.com/webres>

SERVICES Buvette et petite restauration



TARIFS

Licenciés FFCO et FRSO jusqu'au 1/6/23 : 9 € (+18 ans), 7 € (18 ans et -). **Non licenciés :** 10 et 8€ selon âge.
Familles loisir : 15€ (parents+ enfants de - 18 ans, ensemble sur le même circuit loisir) avec 2 cartes et 1 pointeur.
Location de pointeur SI ou de boussole : gratuit, caution de 50€ ou pièce d'identité.



INSCRIPTIONS

En ligne sur le [site FFCO](http://site-ffco) pour les licenciés FFCO avant le 1/6/23 à 23h59. Sur site FFCO ou par mel pour les non licenciés avec nom, prénom, année de naissance, circuit choisi : orange, jaune, bleu ou loisir santé sans classement. Joindre l'attestation. Pas de points CN sur les circuits Open.

!! Pour être chronométré il faut être **licencié FFCO 2023** ou **pour les non-licenciés majeurs, être en possession d'une attestation** indiquant avoir pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. **Pour les licenciés mineurs**, être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins de 6 mois (photocopie acceptée) ou une **attestation par les personnes exerçant l'autorité parentale** sur le mineur que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative. Pour les **circuits loisir-santé, pas de document à fournir.**



CONTACT

Virginie BLUM 06 20 24 56 06 - virginie.blum@laposte.net. Infos sur www.asosillery.fr

